

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTELIMAR-AGGLOMERATION

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de : Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Fax : 04.75.00.25.39.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet (*le cas échéant*)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) DESCRIPTION

I.1.1) Intitulé attribué au marché :

Maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité des arrêts de bus.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Services – 12

Lieu principal des prestations de services : Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération.

Code NUTS : FR713

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

La présente consultation concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération de mise en accessibilité des arrêts de bus sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération (Drôme-26).

Cette mission de maîtrise d'œuvre, classée dans le domaine fonctionnel « INFRASTRUCTURE », comprendra les éléments suivants :

- Avant projet (AVP),
- Projet (PRO),
- l'Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des Contrats de Travaux (ACT),
- les études d'exécution (EXE),
- Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET),
- Assistance lors des Opérations de Réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR),

au sens du décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 et de l'arrêté du 21 décembre 1993 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

Objet principal : 71240000

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉS

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marchés (en chiffres uniquement) :

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les cas indiqués aux points i) de l'annexe D.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

- La valeur technique : 50 %
- Le prix : 36 %
- Le taux de tolérance global : 10 %
- Le délai global d'exécution : 4 %

IV.2.2) Une enchère électronique a été effectuée : non

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant)

IV.3.2) Publications antérieures concernant le même marché :

Avis sur un profil d'acheteur : oui

Avis de marché : oui

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S170006

LOT N°

INTITULÉ : Maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité des arrêts de bus

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 21 février 2017

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 6

NOMBRE D'OFFRES REÇUES PAR VOIE ELECTRONIQUE : -

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ

Nom officiel : GEO CONCEPT 3D (Total des points obtenus pour cette offre : 82,85/100)

Adresse postale : 3 Rue du Parc Alix

Localité/Ville : St Bonnet de Mure

Code postal : 69720

Téléphone : 04.78.40.70.17.

Fax : 04.78.40.40.50.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Valeur totale finale du marché : 27 571,00 € H.T.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITE :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPEENNE : non

VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

Date de conclusion du marché : 21 février 2017.

Type de procédure : procédure adaptée suivant les dispositions des articles 27 et 34-I.1° b) du décret n° 2016-360 du 27 mars 2016.

Modalités de consultation du marché :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1)

de la Section I et dans les conditions fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 et le décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975.

Publication antérieure concernant le même marché :

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 20 juin 2016 sous le numéro 16-89347 et inséré sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération le 17 juin 2016.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble Cédex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun - B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble Cédex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

8 mars 2017

Le Président,